



bibliothèque du cinéma François Truffaut

www.paris.fr/bibliotheques



cinéma, télévision, vidéo

Forum des Halles - Niveau -3
4, rue du cinéma
75001 Paris
☎ 01 40 26 29 33
bibliotheque.cinema@paris.fr



mardi - dimanche : 12h -19h
juillet-août : mardi-samedi 14h-19h



ligne 4 : Les Halles
lignes 1, 7, 11 & 14 : Châtelet



lignes A, B & D: Les Halles



lignes 67, 74 et 85 : Coquillière
Les Halles

Vélib': n° 1007 : rue de Turbigo,
n° 1009 : 14 rue du Pont-Neuf,
n° 1024 : 20 rue Coquillière,
n° 1027 : 49 rue Berger.

janvier 2016

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

Inscription

- Inscription individuelle dans le réseau des bibliothèques spécialisées sur présentation d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité et d'un formulaire d'inscription, à remplir sur place.



- Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire (formulaire disponible à la bibliothèque).

- Abonnements annuels :
 - gratuit (livres et revues)
 - 30,50 € (livres, revues et CD)
 - 61 € (livres, revues, CD et DVD)

Les abonnements payants sont valables dans les bibliothèques spécialisées et les bibliothèques de prêt de la ville de Paris.

Emprunt

- 20 documents dont 5 DVD

Durée de l'emprunt : 3 semaines

Renouvelable 2 fois en ligne depuis votre compte sur :
<http://bibliotheques-specialisees.paris.fr>
à condition que les documents ne soient ni en retard ni réservés.

- Les réservations sont limitées simultanément à :

- 2 livres
- 1 numéro de revue
- 2 CD
- 2 DVD

Pénalités de retard

- 0,15 € par document et par jour de retard

- Les pénalités de retard sont à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public, lorsque la somme due atteint 15 €.

Document perdu ou abîmé

Tout document perdu ou abîmé doit être remboursé.

Les DVD sont remboursés au prix public majoré des droits acquittés pour le prêt à domicile.

Perte ou vol de carte

A signaler rapidement dans le réseau des bibliothèques spécialisées. Une nouvelle carte sera délivrée 15 jours après la déclaration de perte auprès de la bibliothèque sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité.

Remplacement immédiat sur présentation d'une déclaration de vol, d'une pièce d'identité et d'une photo.

Offre documentaire

• Livres

31 500 livres :

- quasi-totalité de la production française
- 30% de titres en anglais et autres langues étrangères

• Livres numériques :

80 titres gratuits, consultables sur place ou à distance sur la plateforme Numérique Premium.

• Références (à consulter sur place)

- 700 ouvrages (encyclopédies, dictionnaires)
- 65 titres de revues reliées (*L'écran français, Le film français...*)

• Revues

65 abonnements : revues françaises et étrangères (*Les cahiers du cinéma, Positif, American cinematographer...*).

• Revues de presse (à consulter sur place)

- 200 revues de presse patrimoniales contenant des articles issus de la presse généraliste et spécialisée, allant des années 1930 aux années 1980. Sur rendez-vous.
- 7 000 revues de presse réalisées à partir de la presse généraliste, classées par réalisateur ou par thème.

• DVD

17 500 en prêt et 3 100 en consultation sur place : fictions, documentaires, films expérimentaux, courts-métrages, programmes télévisuels.

• CD de musique de film

3 000 CD : B.O, anthologies, compilations.

Fonds Jean Gruault

Scénariste prolifique, Jean Gruault a travaillé entre autres pour François Truffaut, Alain Resnais et Jacques Rivette.

En 1993, il a fait don de ses archives de travail à la bibliothèque du cinéma.

Les documents relatifs aux films de François Truffaut ont été numérisés et sont consultables en ligne (accès via le catalogue).

L'ensemble des archives papier est consultable sur rendez-vous.

Offre multimédia

Accès gratuit et sans réservation

• 5 postes d'accès au catalogue

• 5 postes multimédia (connexion 1h par jour et 5 jours par semaine) : Internet, bases de données (FIAP, Film index international, AFI), outils bureautiques, catalogue.

• 14 postes de consultation des DVD. La liste de ces DVD est disponible en version imprimée à la banque d'accueil.

Informations et services

• Le compte lecteur, accessible à partir du catalogue des bibliothèques spécialisées, permet

- de visualiser la situation du compte
- de consulter et prolonger les emprunts
- d'effectuer et annuler des réservations (uniquement sur les documents déjà empruntés)

• Le portail des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris est consultable sur place et à distance :

<http://bibliotheques-specialisees.paris.fr>

Il donne accès au catalogue, aux documents numérisés, à des articles sur la vie des collections (bibliographies, listes de nouvelles acquisitions...) et sur la vie des bibliothèques (animations...).

• Des animations (projections, rencontres) organisées régulièrement et annoncées dans



○ des événements



○ des rencontres en partenariat avec le

